

# KNOW YOUR CUSTOMER

## Une nouvelle dimension dans votre organisation

Avec la mise en œuvre de la 3ème directive Européenne, visant à renforcer les obligations de lutte anti blanchiment, la fonction KYC devient plus complexe et prend une nouvelle dimension dans l'organisation des établissements financiers.

Les évolutions apportées s'articulent autour de 4 axes :

- une approche graduée du risque donnant une plus grande latitude à chaque établissement
- une possibilité d'échanger des informations au sein des réseaux bancaires,
- un principe de reconnaissance et d'acceptation mutuelle des résultats des mesures d'identification des clients
- un champ de déclaration de soupçon étendu à toutes les infractions exposant à une peine de prison de plus d'1 an

La transposition récente de ces différents axes, a donné à la fonction KYC une position clé dans le processus d'entrée en relation, mais également une dimension stratégique pour les établissements se donnant les moyens de l'optimiser.

“

« Les États membres exigent des établissements et des personnes soumis à la présente directive qu'ils mettent en place des mesures et des procédures appropriées en matière de vigilance à l'égard du client, de déclaration, de conservation des documents et pièces, de contrôle interne, d'évaluation et de gestion des risques, de gestion du respect des obligations et de communication. Le but est de prévenir et d'empêcher les opérations de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme. » »

Journal officiel de l'UE  
Directive 2005/60/CE  
26 octobre 2005

## Impacts & enjeux :

- Etes-vous conforme aux exigences du régulateur en termes de lutte anti-blanchiment et processus KYC (adaptation des procédures, des SI, etc.) ?
- Comment avez-vous adapté la directive à chacun de vos métiers et à chacune de vos régions ?
- L'organisation traditionnelle de la fonction KYC est-elle toujours adaptée (processus, rôle, dimensionnement, SI, etc.) ?
- Vos processus et SI sont-ils sécurisés (protection des données clients, conformité, etc.) ?
- Maîtrisez-vous tous les risques relatifs à votre processus KYC (risque d'image, risques juridiques, réglementaires, etc.) ?
- Le processus d'actualisation de vos données client est-il adapté (automatisation, alertes, partage d'une même vision client entre les différents acteurs, etc.) ?
- Comment votre processus KYC s'intègre dans une démarche commerciale de Client On-boarding ?



## Nous vous apportons :

- Une veille constante réalisée au sein de nos practices BFI, Securities Services et Management des risques & Performance (réglementation, best practices...)
- Une expertise sur les problématiques de conformité et de KYC
- Une approche pragmatique adaptée pour chaque métier
- Une longue expérience dans la conduite de projets stratégiques et complexes
- Une connaissance des bonnes pratiques acquise lors de nos interventions dans les plus grands établissements de la place
- Une capacité à fédérer les différentes équipes en jeu : business, opérations, FO, juridique, compliance, risques, IT

## Quelques références :

- Mise aux normes des procédures KYC BFI pour les différentes lignes métiers en respectant la 3ème directive européenne
- Pilotage d'une filière conformité dans le cadre d'un programme de migration de l'activité Titres pour une banque de détail : mise à jour du plan de contrôle, mise en place de la solution abus de marché, adaptation du PCA,...
- Adaptation et optimisation de la qualité du référentiel tiers
- Accompagnement pour la conception et la mise en place du dispositif de gestion des risques de crédit et des risques de marché dans le cadre du projet Bâle II
- MIFID : étude d'impact et d'évaluation du coût du programme pour l'ensemble des métiers

**Aurexia est un cabinet de conseil en organisation créé fin 2006 qui intervient exclusivement dans le secteur des services financiers en France et à l'international**

**Notre expertise métier** repose sur les compétences de nos consultants, sur notre connaissance des métiers exercés par nos clients et sur les multiples études réalisées (distribution de fonds en Europe, clearing des dérivés OTC, ...)

**Notre métier** est d'assister les Directions générales dans la déclinaison de leurs plans stratégiques et les Directions opérationnelles pour le pilotage de leurs projets de transformation

**Nos interventions** privilégient le pragmatisme, reposent sur notre connaissance des pratiques de marché et s'appuient sur un suivi des évolutions réglementaires

## Contacts :

**Dominique Herrou – Associé**  
+33 (0) 06 77 94 48 14  
dominique.herrou@aurexia.com

**Eric Vernhes – Associé**  
+33 (0) 6 86 51 54 76  
eric.vernhes@aurexia.com

**Yoni Elmalem – Manager**  
+33 (0) 6 86 65 79  
yoni.elmalem@aurexia.com